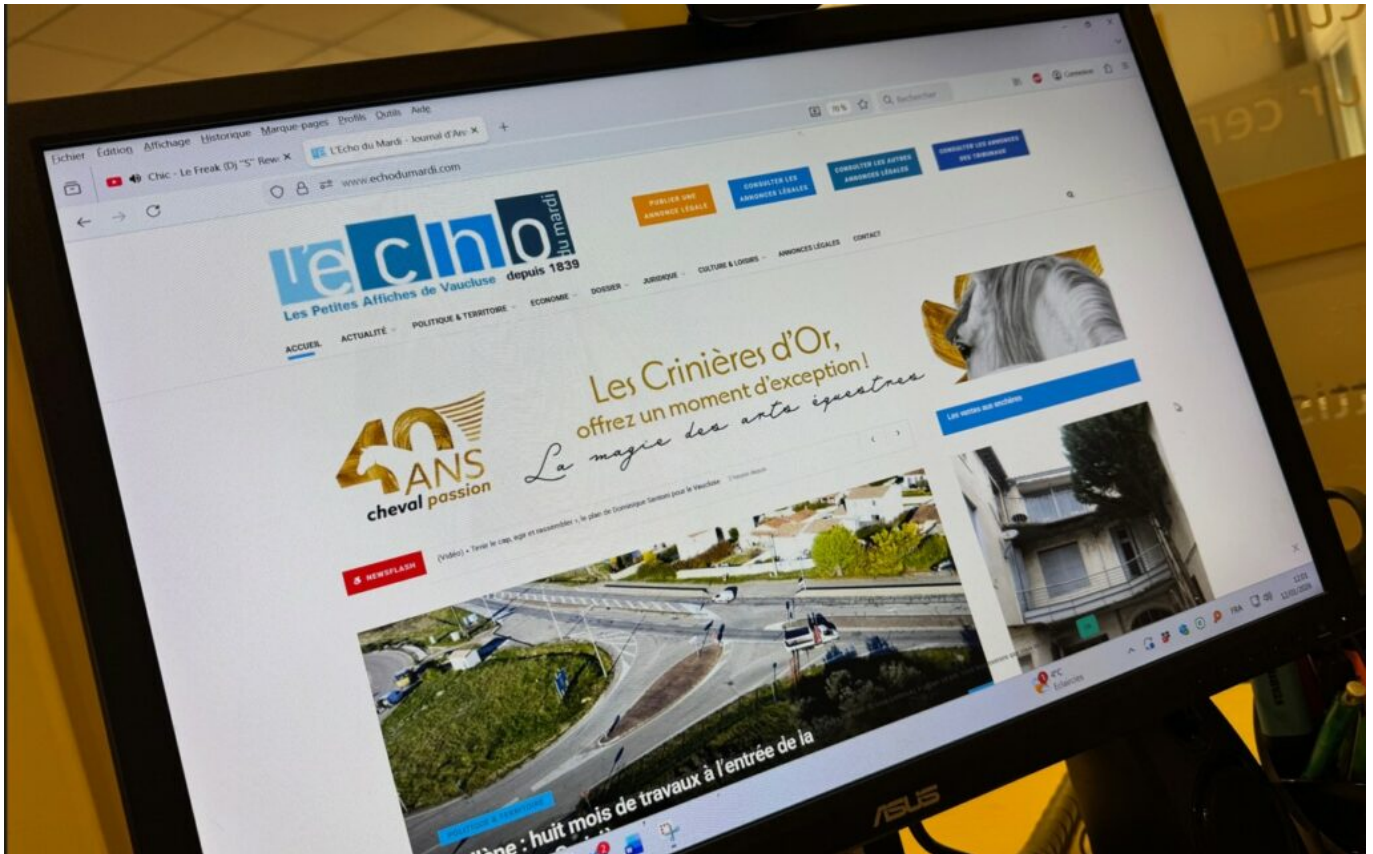


Ecrit par le 12 juin 2026

Nouveau record d'audience pour l'Echo du mardi en 2025



Le site de l'Echo du mardi, www.echodumardi.com, a enregistré un nouveau record d'audience en 2025. Premier journal d'annonces légales de France à avoir fait la bascule complète de sa version papier vers le numérique en janvier 2021, le doyen des médias vauclusiens (nous sommes nés en 1839) totalise 1 561 920 visites en 2025. C'est près de 300 000 clics de plus qu'en 2024. Depuis 2020, notre audience a ainsi été multipliée par près de 5.

+425,56% depuis 2020

Côté visiteurs, 1 179 389 personnes sont venues consulter le site de l'Echo du mardi l'an dernier, soit plus du double de la population totale du département de Vaucluse. Un chiffre en hausse de presque 20% par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, cette augmentation s'élève à +425,56% depuis 2020.

Ecrit par le 12 juin 2026

Les audiences de www.echodumardi.com depuis 2020

	Nombre de visites	Nombre de visiteurs
2025	1 561 920	1 179 389
2024	1 278 352	987 885
2023	1 031 823	747 431
2022	656 719	452 639
2021	626 387	400 348
2020	327 044	224 407

*Sources : ACPM/Smart Profile

Des chiffres certifiés

Contrairement aux chiffres qui peuvent être 'gonflés' artificiellement par quelques blogueurs et autres influenceurs autoproclamés, nos audiences sont certifiées par [l'ACPM](#) (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias). Cette structure a pour mission d'être « le tiers certificateur des médias » et de « contrôler les diffusions dans le souci de la plus totale transparence » explique l'ACPM qui publie régulièrement et gratuitement ses résultats afin que le plus grand nombre de personnes puisse y accéder.

« La certification de la diffusion d'un titre ou de la fréquentation d'un site, est un gage de fiabilité. »

ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias)

« Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur des médias particulièrement concurrentiel, poursuit l'organisme de référence de mesure des audiences. La certification de la diffusion d'un titre ou de la fréquentation d'un site, est un gage de fiabilité. »

Pour cela, l'Echo du mardi fait appel à [Smartprofile](#), société de collecte des données basée à Sophia-Antipolis qui fait partie des 24 outils de mesure habilités par l'ACPM pour évaluer les audiences en France.